

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-six le 1 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 25 septembre 2026, sous la présidence de Monsieur Eric JAPIOT Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. JAPIOT Maire.

Mme BROWN, Mme QUERAL, Mme BABUS, M. BROQUAIRE, Mme HAMMERER, M. JAUD de LA JOUSSELINIERE, M. KERCKHOVE, M. NERBUSSON, Adjoints, Mme GIROTTI, M. SABOURAUD, M. MOINET, M. RENAUD, M. GRELLIER, Mme MOINET, M. PROVOT, M. ROUX, Mme BUETAS, M. CHAMPION, Mme GELAY, M. GRAS, Mme HARDY, Mme ODIN, Mme ORLOWSKI, M. QUEGUINER, Mme SUHUBIETTE, Mme VERAU LEROY, Conseillers Municipaux.

Etait excusé et représenté par pouvoir:

M. ELIAS à Mme GIROTTI

Etait excusé:

M. LUGAND

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame ORLOWSKI Marie est élu secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 29
Conseillers présents : 27
Conseillers votants : 28

Pour : 21
Contre : 3
Abstention : 4

13 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, ARTISANS, INDUSTRIELS, PROFESSIONS LIBÉRALES DU CANTON DE BLAYE
--

Le Conseil Municipal délibère à la majorité

Dans le cadre de sa politique de soutien aux acteurs locaux contribuant à l'animation et à l'attractivité de son territoire, la Commune de Blaye accompagne les initiatives participant à la mise en valeur de ses espaces publics et au dynamisme de la vie locale.

L'association des commerçants, artisans, industriels, professions libérales du canton de Blaye contribue activement à l'animation et à la valorisation de la Commune, notamment à travers différentes actions et initiatives destinées à renforcer l'attractivité du centre-ville.

Dans ce cadre, l'association a procédé à l'acquisition de fanions décoratifs destinés à embellir et décorer les cours de la Commune.

Cette acquisition, représentant une dépense d'un montant de 300 €, contribue directement à l'amélioration et à la mise en valeur du cadre des animations organisées au sein de la Commune.

Afin d'accompagner cette initiative présentant un intérêt pour la collectivité et participant à l'attractivité et à l'animation du territoire communal, il est proposé d'attribuer à l'association une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 €.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € à l'association des commerçants, artisans, industriels, professions libérales du canton de Blaye ;
- à préciser que cette subvention est destinée à accompagner l'acquisition de fanions décoratifs contribuant à la décoration des cours de la Commune ;
- ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La commission n°4 (Activités Commerciales / Démocratie Citoyenne) s'est réunie le 22 septembre 2026 et a émis un avis favorable.

La commission n°8 (Finances) s'est réunie le 23 septembre 2026 et a émis un avis Sans avis.

Fait et adopte à la majorité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le secrétaire de séance
Madame Marie ORLOWSKI

A blue ink signature is written over a circular pink stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BLAYE" at the top and "33111" at the bottom, with a central emblem.

Maire
Monsieur Eric JAPIOT

A blue ink signature is written over a circular pink stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BLAYE" at the top and "33111 (Gironde)" at the bottom, with a central emblem.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 02/10/26
Identifiant de télétransmission : 033-213300585-
20261001-80241-DE-1-1